



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Comité Départemental de Gymnastique des Alpes-Maritimes et de Monaco (CD06-98)

Date : 13 novembre 2025

Réunion tenue en visioconférence

1. Ouverture de la séance

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Gymnastique des Alpes-Maritimes et de Monaco s'est tenue **en visioconférence, le 13 novembre 2025.**

La séance est ouverte à **20h30** par la Présidente, **Stéphanie Mériaux.**

Sont présents ou représentés : **10 clubs.**

2. Présentation des rapports

2.1. Rapport Moral 2024-2025

La Présidente présente les actions marquantes de la saison, notamment :

- obtention de labels QualiClub et Clubs Formateurs,
- organisation dans les compétitions départementales,
- participation à la Caravane du Sport,
- réorganisation et structuration progressive du comité et de l'équipe.

Résolution 1 :

L'Assemblée Générale, après présentation du rapport moral, **l'approuve à l'unanimité.**

2.2. Rapport de Gestion 2024

La Trésorière présente les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ainsi que les opérations associées.

Résolution 2 :

L'Assemblée Générale, après présentation du rapport de gestion, **approuve les comptes à l'unanimité.**

2.3. Rapports Techniques 2024-2025

La déléguée technique générale complétée par les responsables techniques présentent les résultats, actions et statistiques pour les disciplines :



- **GAF – GAM – GR – Trampoline – Aéro – GAC – GPT**
ainsi que les activités de formation et d’organisation départementales.

3. Présentation du Programme Prévisionnel 2025

Les objectifs pour la saison prochaine sont présentés :

- organisation des compétitions départementale,
- relance des projets départementaux disciplinaires,
- développement des formations,
- accompagnement des clubs,
- prévention des violences.

4. Budget Prévisionnel 2026

Résolution 3 :

L’Assemblée Générale, après présentation du budget prévisionnel 2026, **l’aprouve à l’unanimité**.

5. Candidatures

Les candidatures suivantes sont présentées :

- **Fanny DRAGONI** – équipe technique GAF
- **Hélène VAUCLIN** – équipe technique GAF
- **Philippe CARMONA** – équipe technique GAM

Résolution 4 :

L’Assemblée Générale **approuve les candidatures à l’unanimité**.

6. Pouvoirs

Résolution 5 :

L’Assemblée Générale donne tous pouvoirs aux porteurs de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publication.

Résolution adoptée à l’unanimité.

7. Clôture de séance

Plus aucune question n’étant soulevée, la séance est levée à **21h45**.

Fait à Nice, le **13 novembre 2025**

La Présidente,

Stéphanie Mériaux